



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPLP ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPLP section génie civil option construction et économie est constitué comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Vincent MONTREUIL
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Sandrine MYKAJ
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de LILLE.

Secrétaire général

M. Fabrice POUPON
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de DIJON

Membres du jury

M. Stéphane COLLINET
Professeur de lycée professionnel

Académie de REIMS

Mme Agnes DANTIL
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Pierre DEVILLIERS
Professeur de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

Mme Laure DOIDY
Professeure de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Carole DURY
EC. R Professeure de lycée professionnel

Académie de DIJON

M. Benoît JOSSE
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Francis JOULKVA
Professeur de lycée professionnel

Académie de DIJON

Mme FAIZA KAZI
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

M. Nicolas LAUGIER
Professeur de lycée professionnel

Académie d' ORLEANS-TOURS

M. Benoît LOUVEAU
Professeur de lycée professionnel

Académie de RENNES

Mme Clémence LOYAU
Professeure de lycée professionnel

Académie d' ORLEANS-TOURS

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

Mme Catherine BERNAERT
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de REIMS

Mme Isabelle DERIS
Ingénieure de recherche

Académie de REIMS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 14 avril 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU